

Pour réception
SOCOGEN ONG
Mr Hyacinthe TPOLOANA
0977346533
le 08/10/2020

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, délivre cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°008/2020

A
L'Agence Locale d'Exécution SOCOGEN

Après avoir reçu la convention n° 6990/PPPIS/BCECO/DG/DPM/AAS/2019/SC

Conclue avec le BCECO pour un montant total hors taxe

de dollars américains trente-neuf mille deux cent soixante-deux, quarante-deux centimes (USD 29.262,40)

et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 05/10/2020

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

[Signature]



Jean-Pierre KAPUKU
Secrétaire Adjoint

Directeur Général

[Signature]